

Vivre au présent Bâtir le futur



**brossard**
Vivre au présent. Bâtir le futur.



Chef(fe) de division - Réglementation et comités

Ville de Brossard

📍 2001 Boulevard de Rome, Brossard, Québec J4W 2W1

👤 1 Poste disponible

📅 Publié le : 28 juin 2026

📅 Expire le : 14 juillet 2026

DESCRIPTION DU POSTE

Brossard est en pleine effervescence et foisonne de grands projets qui lui procurent une vitalité hors du commun. Afin de poursuivre notre développement économique, communautaire, culturel et environnemental et d'offrir une qualité de services aux citoyens, nous recherchons des candidats qui s'engagent à adopter les valeurs de la Ville, soit la **Cohérence**, le **Respect**, l'**Écoute**, l'**Équipe** et la **Reconnaissance**.

Votre rôle


Relevant du service concerné, la personne titulaire du poste de chef(fe) de division planifie, dirige, organise et contrôle le travail de sa division et exerce un pouvoir décisionnel opérationnel en vue de réaliser les objectifs organisationnels / sectoriels.


Elle supervise les membres de son équipe et participe à l'élaboration des budgets, plans d'action et objectifs à court terme de sa division. Elle propose et veille à la mise en place des lignes directrices issues des niveaux supérieurs, voit à l'atteinte des objectifs opérationnels dans les délais prévus avec les ressources allouées et en assure la reddition de compte.


Elle collabore à la planification annuelle de sa division et la met en œuvre, s'assure de la performance opérationnelle, d'une saine gestion opérationnelle ainsi que de l'atteinte des objectifs fixés de sa division. Lors de problèmes complexes et nouveaux, elle intervient et recommande les solutions appropriées. De plus, elle exerce un leadership mobilisateur auprès de son équipe et promeut les valeurs organisationnelles, détermine et priorise l'utilisation de ses ressources et est imputable de l'établissement et du respect du budget alloué ainsi que des résultats définis.


Vos responsabilités


- Planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des opérations sous sa responsabilité ;
- Supervise, coordonne et oriente les processus d'analyse, de modification et de refonte des règlements d'urbanisme et collabore au besoin avec les autres services ;
- Pilote l'ensemble des étapes légales d'adoption des règlements, coordonne la rédaction réglementaire, des avis publics, prépare des projets de résolution et anime ou soutient la présentation des dossiers lors des assemblées publiques de consultation (interne et externe) ;
- Collabore étroitement avec le Service du greffe à la validation juridique des projets de règlements et rédige des rapports décisionnels, des notes de service et des correspondances destinées à la Direction générale et au Conseil municipal ;
- Assure la préparation, la gestion stratégique, la performance et le bon fonctionnement du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et du comité de démolition ;
- Supervise la préparation des ordres du jour, valide la rigueur des rapports d'analyse technique et d'évaluation des PIIA et tout rapport produit par l'équipe, et veille à la conformité des procès-verbaux ;
- Agit à titre de ressource experte et de facilitateur lors des séances du CCU afin d'éclairer et de guider les membres dans leurs prises de décision et autres instances internes;
- Revoit et optimise en continu les parcours de traitement des dossiers d'urbanisme afin d'améliorer l'agilité, l'efficacité et le respect des indicateurs de performance (délais de

 Type d'emploi
Poste régulier / Temps plein

 Quarts de travail :
Jour

 Heures de travail :
35 h/sem.

 Emplacement
Hybride

 Salaire :
112 905,00 \$ - 140 405,00 \$ CAD
Par an

Informations supplémentaires

Direction:

- Direction principale - Gestion du territoire

Particularité du poste:

- Poste régulier à temps complet (35h/semaine)


Durée:

- Date limite pour postuler : 14 juillet 2026

Documents requis

 CV

Documents facultatifs

 Lettre de motivation

 Autre

traitement) ;

- Prépare des rapports financiers, statistiques et autres, à la demande de son supérieur immédiat ;
- Gère avec efficacité et efficience les ressources humaines sous sa responsabilité, les responsabilise, les mobilise ;
- Établit le budget annuel de la division conformément aux politiques, procédures et règlements en vigueur et le soumet à la personne supérieure immédiate (incluant le PTI).

Profil recherché

- Détenir un baccalauréat en urbanisme ou dans une discipline jugée pertinente à la fonction ;
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans une fonction similaire en urbanisme, de préférence en milieu municipal (toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourrait être considérée) ;
- Membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) ;
- Avoir à son actif des réalisations significatives en lien avec le poste ;
- Expérience acquise en gestion de personnel dans un environnement syndiqué ;
- Expérience en coordination de projets majeurs idéalement au sein du milieu municipal ;
- Expérience dans la gestion, le soutien technique et l'animation d'un Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et d'assemblées publiques de consultation (un atout) ;
- Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit ;
- Expertise en rédaction réglementaire et bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et des lois, règlements et pratiques afférentes au domaine d'expertise ;
- Bonne connaissance des outils informatiques ;
- Responsabilisation ;
- Planification / organisation ;
- Suivi et contrôle ;
- Adaptabilité ;
- Pensée critique.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Sauf avis contraire de votre part, votre candidature pourrait être considérée pour d'autres opportunités de carrière au sein de la Ville, en fonction des exigences et compétences requises pour l'emploi.

AVANTAGES



Stationnement gratuit



Congés maladie



Abonnement gratuit à la bibliothèque



Vacances



Congés fériés



Congés sociaux



Programme de formation



Accès aux installations et aux activités de la Ville



Stationnement réservé aux véhicules électriques



Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)



Reconnaissance des années de service



Régime d'assurances collectives complet



Horaire réparti sur 4 jours et demi



Conciliation vie professionnelle et vie familiale



Mode de travail hybride



Congés personnels



Horaire flexible



Régime de retraite